

Compte-rendu de l'audience avec le DI du 21 avril 2016

Solidaires avait demandé une audience au Directeur Interrégional afin d'évoquer avec lui les différents dossiers en cours au sein de la direction. Un entretien bilatéral nous a donc été accordé par le DI le jeudi 21 avril 2016 après-midi.

L'avenir du SRE de PROVENCE

Solidaires a souhaité évoquer avec le DI le projet mortifère de fermeture du SRE et du SRA d'Aix contre lequel nous luttons activement depuis le début, soit environ 5 ans.

Pour les collègues provençaux restructurés, où aller ? À Marseille ? Aix est distante de Marseille d'environ 30 km mais cela représente plus d'une heure de trajet le matin et une heure le soir... à l'évidence cette idée en rebute plus d'un, pour ne pas dire tous !

Nous rappelons au DI notre profonde opposition à la fermeture de ces services, d'autant que ces projets ont été « sortis » du PSD par le ministre (annulation des mesures 14 et 22 du PSD suite aux mobilisations des agents en 2014).

Le DI nous informe que le SRE de Perpignan va également fermer et que celui de Montpellier devrait récupérer son activité. Il nous fait savoir qu'il compte relancer les groupes de travail sur le sujet. Maintenant que le décret de 2007 a été modifié, il doit attendre un décret sur les DAI (décisions administratives individuelles) avant d'agir.

Nous avons donc demandé au DI si conformément au nouveau décret, des services interrégionaux d'enquête et d'audit seraient créés. Le DI nous a répondu avoir pris l'attache de la DG qui lui aurait indiqué qu'il n'était pas nécessaire de créer de telles structures. Le SRE et le SRA de Marseille devraient donc reprendre l'activité de leurs homologues d'Aix sans que pour autant une structure interrégionale ne soit créée.

Enfin le DI s'est dit ouvert à la possibilité de conserver une activité d'enquêtes CI, viti, céréales en Provence, pourquoi pas au sein du bureau CI viti d'Aix.

La BSI d'Arles

Solidaires a voulu faire le point avec le DI sur le dossier de la BSI d'Arles promise à la fermeture. Le DI précise que le projet n'a pas encore reçu de validation ministérielle. La non validation de la fermeture d'Arles, annoncée par le DI contredit ainsi les propos tenus par le conseiller du Ministre le 16 mars dernier. La brèche est donc encore ouverte, le maintien de la brigade est donc encore possible ! La lutte doit se poursuivre!

Selon le DI, la principale cause de la fermeture d'Arles est la question immobilière. Faire les travaux nécessaires dans cette brigade aux équipements non conformes et trop exigü (moins, certes, depuis que l'étage a été récupéré par le service) aurait coûté 800 000 euros. Alors qu'à Nîmes, les locaux sont neufs et spacieux. De plus, pour lui, il n'est pas cohérent de laisser trois brigades dans un rayon aussi rapproché : Nîmes, Arles et Avignon.

Nous sommes en totale opposition avec ce type d'arguments. Les fermetures de brigades, d'autant plus lorsque leurs résultats sont remarquables, comme c'est le cas d'Arles, doivent cesser ! À l'heure où la présence douanière sur le territoire est plus que jamais essentielle, fermer Arles relève pour nous d'une erreur stratégique manifeste.

En outre pour les collègues, cette fermeture ne serait pas anodine. **Certes, la BSI d'Arles n'est pas**

très éloignée de celle de Nîmes mais quid des collègues habitant à l'opposé de Nîmes, comme ceux par exemple résident sur le bassin de Fos ?

Par ailleurs, pour le DI il est plus facile d'organiser des services avec une quarantaine d'agents (effectifs prévus de la future brigade de NIMES) qu'avec une vingtaine.

Solidaires a écrit au député de la 16° circonscription le 10/03/2016 afin de l'alerter de la situation. De leur côté, des agents ont notamment saisi la mairie.

Le DI nous rappelle avoir demandé l'expertise du bureau A2 le 30/03/2016 afin de savoir comment permettre aux agents d'Arles restructurés d'être prioritaires sur la BSI de Nîmes. En effet, en cas de restructuration, les collègues dont le service ferme bénéficie d'une priorité absolue à la résidence, puis d'une priorité relative au sein de la DI mais d'aucune priorité au sein d'une autre DI. Selon le DI, si la DG n'est pas à même de fournir des garanties de reclassement satisfaisantes pour tous les agents, il est prêt à stopper le projet.

Dernière minute : après l'audience, le DI nous a fait savoir que le dossier était bien avancé à la DG et que tous les agents qui le souhaitent pourraient être affectés à la brigade de Nîmes ou s'ils le préfèrent, bénéficier des mesures de restructuration classiques au sein de leur DR.

Comme nous l'avons dit aux collègues d'Arles à l'occasion de la RMIS intersyndicale (CGT, Solidaires, USD-FO et UNSA) tenue le 14/04/2016 à la BSI, **une fois connues les propositions de la DG sur ce point, nous les contacterons pour leur demander s'ils souhaitent s'inscrire dans un mouvement de lutte contre la fermeture ou si la réponse de la DG leur convient.**

La situation immobilière de la BSI de Fréjus

Solidaires questionne le DI sur l'état d'avancement du projet de relogement de la BSI de Fréjus. Présente au début de l'audience, la chef du PLI nous informe qu'elle s'est déplacée à Fréjus en décembre 2015. À cette occasion, une expression des besoins détaillée a été rédigée. Le GIM, Groupement Immobilier Ministériel, s'est également rendu sur place.

Le nouveau site se composera de deux bâtiments rénovés et d'un consolidé et sera équipé d'une fosse pour dépoter les camions. Le programme des travaux est en cours de rédaction. L'appel d'offres devrait être lancé en septembre 2016 et les travaux devraient débuter au premier semestre 2017.

Solidaires, tout comme le DI, soulignent la patience des collègues de la BSI qui travaillent dans des conditions dégradées et dans des locaux beaucoup trop exigus. Ces derniers seront remis à France Domaine. La DI a demandé que les garages soient conservés pour des locataires de la cité de Fréjus, située juste à côté de la BSI.

La BSE de Toulon

Solidaires a participé au sein du CHSCT des Bouches du Rhône à la défense des collègues de cette brigade fortement sollicitée ces dernières années. Le plafond autorisé d'emplois pour 2016 a été relevé pour atteindre 33 agents, ce qui signifie cette brigade a vu ses effectifs renforcés de 13 agents (3 B et 10 C).

Nous avons rappelé au DI que nous continuons à surveiller de près les conditions d'exercice sur le port de Brégaillon, rien n'étant pour l'heure réglé.

Les collègues sont assurés de tout notre soutien. N'hésitez pas à faire appel à nous, nous sommes là pour vous.

Les service navigation des bureaux de Toulon et de Cannes

Solidaires s'est battu aux côtés des agents (notamment au CHSCT des Bouches du Rhône) pour que le service de la navigation de Toulon reçoive les effectifs correspondant à l'arrivée des dossiers de Marseille Transports.

Grâce à notre action, la DI a bougé et a demandé l'affectation d'un agent de Paris-spécial en mai. De plus, deux collègues ont été mutés au premier tour de 2016 ce qui devrait permettre de retrouver un peu de sérénité à Toulon. Il est quand même regrettable de devoir se mettre en mouvement de la sorte pour obtenir gain de cause.

Nous resterons extrêmement vigilants sur cette question.

Nous demandons au DI où en est le projet d'arrivée des dossiers navigation de Cannes vers le bureau de Toulon. Le DI nous répond qu'il attend que PUMA soit mis en place, donc cela ne se fera pas avant 2018.

Le DI souhaite que la résidence de Cannes soit pérennisée par la création d'un PUD - Pôle Unique Douane – composé d'une douzaine d'agents qui seraient compétents en matière de navigation de luxe, de salons, expositions et congrès. Un chef chapeauterait ce service CO qui comprendrait également des collègues SU en poste à l'aéroport de Cannes. Ce projet n'a pas encore été validé par le ministère.

Solidaires ne peut que saluer cette initiative de conservation de nos emplois et de nos structures.

L'armement des collègues de la surveillance

Solidaires souhaite connaître l'état d'avancement de la dotation des brigades en armes de type HK. Le DI nous confirme que 3 HK seront attribués aux BSI d'Aix et de Fréjus qui seront expérimentatrices au niveau national.

Deux agents habilités seront cotés par vacation. L'habilitation est en cours de conception. Dix modules de travaux pratiques de 2 heures seront nécessaires pour former les collègues.

Le DI profite de ce point pour nous informer qu'un contrôle des dispenses aux séances de tir et TPCI est en cours au sein de la DI. Les collègues trop souvent exemptés de tir ou de TPCI devront se soumettre à une visite médicale d'aptitude à la surveillance. Si le médecin confirme leur inaptitude, ils seront alors reversés dans la branche des OPCO. Au sein de la DR de Marseille, deux collègues ont été déclarés inaptes SURV.

Le renforcement des effectifs au sein des unités de la DI

Avec les attentats du 13 novembre et l'annonce du Président de la République de renforcer les effectifs de la douane, certaines brigades de la DI se voient étoffées. C'est le cas de :

La BSI de Calvi: + 1 C ;

La BSI de Marignane: + 1 C ;

La BSIME: + 1 B ;

Les BSI Nord et Sud: + 2 B et 4 C ;

La BSI de Menton: + 2 B et 3 C ;

La BSI de Nice aéro: + 1 B et 1 C ;

La BSI d'Avignon: + 1 C ;

La BSE de Toulon: + 3 B et 10 C ;

Le CODT: + 3 B et 1 C.

L'avenir de la DR de Provence avec la disparition du poste de chef de POC

Avec le projet de fermeture des SRE et SRA d'Aix et celui de la fermeture de la BSI d'Arles, auquel Solidaires Douanes est fermement opposé, on peut légitimement se demander ce que va devenir la DR de PROVENCE au cours des prochaines années. Ajoutons à cela la fermeture programmée de la recette régionale d'Aix fin 2018 et nous nous retrouvons avec une DR pour le moins affaiblie au niveau de ses services.

Par ailleurs, on a appris récemment que le poste de chef de POC, avec le départ du titulaire à l'été, ne serait pas pérennisé. Nous interrogeons le DI sur ce point. Ce dernier nous informe que cela n'est pas une nouveauté. D'après lui, ce type d'organisation existe ailleurs (Corse, DNSCE, CID). Ce nouveau schéma est pour le DI directement lié à la création des divisions fonctionnelles à Aix. A

l'avenir, seul un directeur adjoint, non connu pour l'heure, chapeautera le POC et le PAE de Provence.

La création du CODT (Centre Opérationnel Douanier Terrestre)

Solidaires questionne le DI sur la création du CODT. Celui-ci nous fait savoir qu'il ne verra pas le jour avant 2017. Il sera basé au siège de la DI, au deuxième ou au troisième étage. À nos interrogations précises sur le nouveau service et à nos interpellations, le DI répond que le DRGC n'étant pas présent à l'audience, il préfère ne pas répondre.

La situation de la BHR de PROVENCE

Solidaires a écrit au DI le 24/02/2016 pour l'alerter sur la situation critique des effectifs de la BHR d'Aix. **Suite à notre intervention, le DI a décidé de faire appel à un agent Pacte qui sera recruté prochainement.** Un Pacte sera par ailleurs recruté pour la BHR de Marseille.

Les effectifs du service de la Masse

Élu à la Masse, Solidaires a souvent constaté ces derniers mois que les collègues étaient submergés de travail. L'étude du plafond autorisé d'emplois 2016 de ce service nous confirme le sous-effectif subi par les collègues qui devraient être 6 au lieu de 5.

Le DI nous informe qu'au moins un agent muté à Marseille au premier tour 2016 sera affecté au sein de ce service. Nous soulignons qu'avec le départ de l'un d'eux vers le bureau de Toulon, c'est deux collègues qu'il faudrait affecter.

A suivre.

La situation au bureau de FOS

Dans le cadre du CHSCT des Bouches du Rhône, Solidaires suit de près la situation de tensions importantes existant entre les agents et le chef du bureau. Questionné sur l'évolution récente de la situation, le DI affirme que les choses se normalisent.

Nous restons en alerte sur le sujet.

Le calendrier des prochaines réunions : GT et CT

Le DI souhaiterait organiser d'ici la fin de l'année : un groupe de travail (GT) sur la création du service des tabacs de Provence, un GT sur la fusion des BSE Nord et Sud, un sur la suppression des SRA et SRE de Provence, un sur la fermeture de la BSI d'Arles.

Il envisage de convoquer un CT (comité technique) avant la fin de l'année sur un sujet corse dont il n'a plus le détail en tête et un sur la création du service tabacs de Provence et la fermeture des RR de Nice et de Provence.

Au cours de cet entretien qui a duré plus de trois heures, nous avons pu exposer au DI les sujets sur lesquels nous voulions particulièrement attirer son attention. **Nous continuerons comme nous l'avons fait par le passé à alerter la hiérarchie sur les problèmes soulevés par les collègues. Nous vous invitons pour ce faire à ne jamais hésiter à nous contacter : nous sommes là pour vous.**

Pour Solidaires Douanes, Stéphanie CHAUSSADAS, Katia MADIÉ et Nordin AMAR

Des questions ? Des remarques ? Une adresse : solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr

A.G. INTERREGIONALE **Vendredi 3 juin 2016 à Sormiou**

Tous les agents de l'interrégion de Méditerranée, syndiqués ou non, sont conviés à l'Assemblée Générale du syndicat Solidaires Douanes le vendredi 3 juin 2016 dès 10h00 à Sormiou.

Venez participer à une journée d'échanges, de débats, de convivialité, à l'occasion de laquelle nous ferons un point sur les nouveautés réglementaires, les revendications en cours et l'actualité des services, la santé au travail et les conditions de travail...

Inscriptions et renseignements solidaires-mediterranee@douane.finances.gouv.fr

Rappel: Tout agent a droit à un jour par an pour assister à une AG syndicale, tous syndicats confondus. Pour participer il suffit de déposer (VH) au service du personnel de la DI un formulaire de demande d'autorisation d'absence 3 jours à l'avance (disponible auprès de vos représentants Solidaires ou du service du personnel de la DI).

En 2016, j'adhère à Solidaires !

--

Bulletin d'adhésion à Solidaires Douanes
à retourner au 93 Bis Rue de Montreuil, boîte 56, 75 011 PARIS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Résidence administrative et service :

Grade :

Fonction :

Indice :

Adresse administrative :

Courriel :

Adresse personnelle :

Téléphone (au cas où) :

A

Le,

Signature

